

Formation du salarié désigné compétent en prévention

OBJECTIF

- ♦ Maîtriser la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention.
- ♦ Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques au sein de l'entreprise.
- ♦ Transfert de compétences auprès du référent santé sécurité au travail

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Proposer des actions d'amélioration continue.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Sensibiliser les salariés.

PROGRAMME

Jour 1 : matin

- Les **enjeux** de la prévention : Humain, social, Organisationnel, économique
- **Responsabilité civile et pénale**
- **Rôles et missions** du Référent Santé Sécurité : Le fonctionnement, les moyens et les missions
- La mise en œuvre d'une **démarche participative de prévention**
- Intégration des principes généraux de prévention

Jour 1 : après-midi

- **Diagnostic réglementaire** : Savoir réaliser une analyse globale de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail

Jour 2 : matin

- **Document unique d'évaluations des risques professionnels** : méthode, outils, faisabilité, détermination des unités de travail
- Présentation du **questionnaire sur les risques psychosociaux** de l'INRS

Jour 2 : Après-midi

- Visite terrain d'une unité de travail et évaluation des risques professionnels inhérents à cette unité de travail : méthode ITAMAMI

Jour 3 : Matin et après-midi

- Poursuite de l'évaluation des risques professionnels du Document Unique avec le référent santé sécurité au travail.
- Retranscription dans la plateforme dématérialisée AdoxaPrev.

Évaluation des connaissances acquises

Moyens pédagogiques

Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Intervenant

Formateur Expert en Prévention des Risques

Durée / Nombre de stagiaires

3 à 5 jours soit 21 à 35 heures,
De 1 à 10 stagiaires

Public concerné

Toute personne désignée par l'employeur comme référent sécurité

Pré-requis

Pas de pré-requis

Dates, lieu et tarif

Sur convention

Délais d'accès

3 mois sous réserve de disponibilité du client

Document délivré en fin de formation

Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.

Évaluation des connaissances acquises

Quiz

Modalités d'accès handicap

Formations réalisées dans les locaux de l'entreprise qui aura pris les dispositions.

AdoxaPrev prendra les dispositions nécessaires en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire.